



Conseil international du Café
126^e session (extraordinaire)
4 et 5 juin 2020
Londres (Royaume-Uni)

Communication de PROMECAFE

Contexte

1. À sa 117^e session en septembre 2016, le Conseil international du Café a approuvé la Résolution 459 sur l'utilisation proposée du Fonds spécial, dans laquelle il était décidé que tous les avoirs restants du Fonds spécial seraient distribués aux Membres exportateurs du Fonds conformément à un mécanisme de distribution du Fonds décidé par les Membres exportateurs. La région d'Amérique latine avait déjà décidé de la manière dont sa part du Fonds serait utilisée et PROMECAFE a été chargé de mettre en œuvre le projet au nom de la région.

2. La clôture du projet était prévue pour le mois de mai de cette année, cependant, compte tenu de la situation actuelle et des problèmes générés par la pandémie du Covid-19, PROMECAFE a demandé une prolongation du programme pour une période supplémentaire de six mois, ce qui lui permettra de mener à bien toutes les activités avant l'atelier final où elle présentera un résumé des progrès par pays et la mise en place d'un petit forum sur le café et la santé (voir la communication ci-jointe de M. René León-Gómez, Secrétaire exécutif de PROMECAFE). Le Directeur exécutif a ultérieurement pris contact avec M. René León-Gómez et le porte-parole des pays exportateurs et, avec le soutien de ce dernier, a accepté d'appuyer la demande (voir ci-joint la réponse du Directeur exécutif).

Mesures à prendre

Les Membres exportateurs sont invités à examiner la demande ci-jointe et, s'il y a lieu, à entériner l'approbation donnée par le Directeur exécutif.



PROGRAMA COOPERATIVO REGIONAL PARA EL DESARROLLO TECNOLÓGICO Y MODERNIZACIÓN DE LA CAFICULTURA

ACGT/P-014

20 mars 2020

M. José Sette
Directeur exécutif
Organisation internationale du Café (OIC)
Londres
Royaume-Uni

Cher M. Sette,

Recevez les salutations du Programme régional de coopération pour le développement technologique et la modernisation de l'industrie du café (PROMECAFE).

Je vous écris dans le cadre de l'Accord de coopération technique signé entre PROMECAFE et l'OIC pour le développement du "Programme régional d'appui aux projets de promotion de la consommation intérieure de café dans les pays d'Amérique centrale, en République dominicaine, à la Jamaïque et au Pérou", avec effet du 6 juin 2017 au 6 juin 2020.

Au cours des quatre dernières années, PROMECAFE a travaillé sur une série d'activités visant à atteindre les objectifs fixés dans le programme, en particulier pour aider à renforcer le cadre institutionnel et le développement du secteur du café dans la région de PROMECAFE afin de répondre de manière adéquate aux défis du développement des marchés intérieurs, notamment en ce qui concerne la promotion de la consommation de café.

Nous avons le plaisir de vous informer que le programme a obtenu, grâce à l'implication et à la participation active de tous nos membres, des résultats importants parmi lesquels : la mise en place d'un réseau régional de spécialistes, le renforcement des capacités et le développement de plans de promotion de la consommation nationale sous la direction de M. Carlos Brando, ainsi que l'intégration de groupes de travail interinstitutionnels dans chacun des pays participants.

Actuellement, nous en sommes aux dernières étapes du programme, nous achevons la conception d'infographies reliant les effets positifs de la consommation de café à la santé et au bien-être, nous développons une étude du marché régional de la consommation de café et nous mettons en œuvre des activités, au niveau national, qui nous permettront de mettre en pratique les connaissances acquises pour la promotion de la consommation intérieure de café.

La clôture du projet est prévue pour le mois de mai de cette année, cependant, compte tenu de la situation actuelle et des désagréments causés par la pandémie du coronavirus dans le monde, nous estimons qu'il est nécessaire de demander une prolongation du programme, pour une période supplémentaire de 6 mois qui nous permettra d'achever toutes les activités et d'organiser l'atelier final où nous présenterons un résumé des progrès par pays et la mise en place d'un petit forum sur le café et la santé.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et vous demandons votre accord pour cette prolongation.

Je profite de cette occasion pour vous remercier une fois de plus pour tout le soutien apporté à notre région par le biais du Fonds spécial.

Je reste à votre disposition pour répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Je vous prie d'agréer, Cher M. Sette, les assurances de ma plus haute considération.



René León-Gómez
Secrétaire exécutif
PROMECAFE



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

23 avril 2020

M. René León-Gómez
Secrétaire exécutif
PROMECAFE
Guatemala
Guatemala

Cher M. León-Gómez,

Compte tenu de l'impossibilité de tenir une réunion de l'OIC en temps voulu pour examiner officiellement la proposition de prorogation du délai d'achèvement du projet "Programme régional d'appui aux projets de promotion de la consommation intérieure de café dans les pays d'Amérique centrale, en République dominicaine, à la Jamaïque et au Pérou", mis en œuvre par PROMECAFE, et après avoir reçu l'appui du porte-parole des Membres exportateurs, j'ai le plaisir de vous informer que la demande de prorogation a été dûment approuvée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.

José Sette
Directeur exécutif